

Edito

Le Développement Durable, un facteur de compétitivité indéniable !

D'après une étude Accenture, 82% des entreprises considèrent le Développement Durable comme un facteur clé de différenciation ! Les principales motivations pour engager une démarche ? La réduction des coûts (valorisation des déchets, efficacité énergétique, etc.), les attentes des clients et le développement de nouveaux biens et services. Les entreprises se démarquent de leurs concurrents mais aussi vis-à-vis de leur clients, collaborateurs, investisseurs, partenaires etc. En effet, comment les entreprises pourront-elles justifier de continuer à produire en dégradant alors que des alternatives existent ? Une démarche DD incite les entreprises à une amélioration continue de leurs offres favorisant toujours plus l'innovation. De nouvelles opportunités se créent, permettant aux entreprises de conserver ou gagner de nouveaux marchés... Le Développement Durable représente donc bel et bien un nouveau facteur de performance, et une véritable opportunité de développement!

Point réglementaire

Une prime à la casse pour les chaudières au fioul usagées a été annoncée par M. Éric BESSON le 21 avril 2011. L'objectif est de remplacer 2 millions de chaudières en 5 ans. Le fournisseur de fioul versera une prime à son client particulier pour changer sa chaudière ancienne par un appareil moderne et performant. La prime pourra aller jusqu'à 250€ et devra être payée en une fois ou sous la forme d'un avoir sur, au plus, trois livraisons de fioul. Elle sera financée dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie prévu par le Grenelle de l'Environnement.

www.economie.gouv.fr/

Interview

Thomas Mest - responsable marketing de Vélonaute

Vélonaute est une société spécialiste du vélo urbain pour les particuliers mais également fournisseur de solutions de mobilité professionnelle.

Quels ont été les constats qui vous ont incité à créer Vélonaute ? Il faut savoir qu'en France, 50 % des trajets en voiture font moins de 3 km. La plupart des automobilistes voyagent seuls pour effectuer des trajets souvent très courts. Ainsi notre objectif est notamment de proposer aux Entreprises, Collectivités et Administrations une solution alternative, permettant d'optimiser les déplacements. C'est pourquoi nous avons choisi de développer une offre Eco-Responsable visant à promouvoir la mobilité « douce » par le Vélo à Assistance Electrique (VAE).

Quels intérêts les entreprises trouvent-elles à équiper leurs employés en vélos ?

Plusieurs raisons. Prenons le cas de Lyon Parc Auto qui possède autant de bureaux que de parkings dans Lyon. Aujourd'hui, leurs collaborateurs se déplacent entre leurs différents sites sans subir les bouchons qu'ils subissaient auparavant avec leur voiture de fonction. C'est autant de temps gagné pour le travail, mais aussi pour les temps personnels, sans oublier les émissions de CO2 évitées. Nous avons également l'exemple d'agents immobiliers, à l'origine réticents à l'idée d'abandonner leurs voitures pour le vélo. Ils réalisent désormais 2 à 3 visites de plus par jour! Le vélo représente également un outil de communication intéressant comme le triporteur utilisé par les collectivités pour leurs agents d'entretien. Ainsi, le vélo est une solution originale dans le cadre d'un Plan de Déplacement Entreprise (projet d'optimisation de tous les déplacements) aussi bien en termes d'efficacité, de praticité que d'image. Nous testons en amont les vélos sectionnés et faisons le pari de la qualité. Suivant les besoins de chacun, l'ensemble des services associés (parc de stationnement adapté pour les vélos, maintenance etc.) est possible.

www.velonaute.com



Bonnes Pratiques

Evaluer l'impact écologique et social de toute la filière de l'habillement et de la chaussure ? Aux Etats Unis, plusieurs grandes marques du secteur l'ont fait, en créant «Sustainable apparel coalition»: une base de données qui permettra d'aider les entreprises à réduire leur empreinte environnementale (quantités d'eau consommées, substances toxiques, déchets, émissions etc.). «*A court terme, ces données profiteront à l'ensemble de l'industrie, à long terme, c'est pour nous un outil efficace pour mieux produire*» précise Leticia Webster, directrice du développement durable chez VF Corp (The North Face, Eastpak etc.). Concernant le volet social, les objectifs sont d'assurer aucune exposition aux produits chimiques dangereux, des sites sécurisés, une politique non discriminatoire, etc. www.novethic.fr



Brèves

« Le lolo de Marguerite »

Du lait frais comme à la ferme ! En Bretagne, un centre E. Leclerc a mis à disposition un distributeur offrant du lait pasteurisé, demi-écrémé, en provenance directe de la ferme voisine. Les clients peuvent ainsi se servir de lait frais, avec une bouteille réutilisable comme à la ferme. Le concept permet ainsi de réduire le transport de marchandise, soutenir l'économie locale en offrant un produit de qualité et dont on connaît la provenance. En cas de succès, le concept du Lolo de Marguerite s'étendra à d'autres supermarchés.

www.mescoursespurlaplanete.com



Agenda

Conférence Achats responsables avec pour thème « Acheter autrement, les entreprises aussi » organisé par l'APPEL le jeudi 12 mai à Grenoble.

<http://www.eco-entreprises-appel.com>

Le 2^{ème} **Parlement des Entrepreneurs d'Avenir**, les 12 et 13 mai à Nantes, mettra à l'honneur des pionniers d'une économie plus humaine et durable.

www.entrepreneursdavenir.com

Pour son 50^{ème} anniversaire, l'**OCDE** organise un **forum** de conférences avec, notamment les thèmes abordés suivant : la croissance verte et les disparités homme femme. Les 24 et 25 mai à Paris. www.oecd.org

Un colloque **Orientation sexuelle et emploi** aura lieu à l'IAE de Lyon le 27 mai. <http://iae.univ-lyon3.fr>



Carton Rouge...

La France et l'Irlande rappelées à l'ordre par la Commission européenne. Paris et Dublin n'aurait toujours pas transposé la directive cadre «Stratégie pour le milieu marin» relatif à la protection et la restauration des écosystèmes marins, en date de 2008. En effet, les Etats membres doivent élaborer des stratégies coordonnées afin de parvenir à un bon état écologique du milieu marin européen afin, notamment de garantir la viabilité des activités telles que la pêche, le tourisme et les loisirs, au plus tard en 2020. Des dispositions nationales auraient dû être présentées depuis l'été 2010. La Commission Européenne peut exiger des sanctions pécuniaires et rappelle qu'elle pourrait saisir la Cour de justice de si les deux pays ne s'acquittent pas de leurs obligations

www.actu-environnement.com

La ville la plus verte du monde ? C'est l'ambition affichée par la ville

de Vancouver au Canada d'ici 2020. Après avoir discuté avec l'ensemble des parties prenantes, un plan d'actions avec 10 objectifs de longs termes ont été fixés et tout le monde s'y met!

www.talkgreenvancouver.ca

« Petites réponses à de grandes questions

sur la planète » : c'est le nom du [guide](#) sur les problématiques et enjeux de l'environnement adressé aux adolescents et publié par l'ADEME. Un site internet pour répondre à toutes leurs interrogations a également été mis en [ligne](#).

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Tel : 04 72 60 28 27

60, Cours Lafayette - 69003 Lyon

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter,

<mailto:newsletter@alteractive.org>